



SYNTHESE

DES 8^E RENCONTRES DU PROGRES MEDICAL

16 OCTOBRE 2020

Régulation économique : tirer les leçons !

La régulation exige la confiance

En théorie, la régulation économique est un ensemble d'outils et de mécanismes permettant le maintien de l'équilibre d'un marché. Dans les faits, pour le secteur du dispositif médical, c'est une régulation mathématique aveugle qui prévaut aux dépens d'une approche par besoins de santé intégrant les spécificités du secteur et sa dimension stratégique.

Dans les centres de soins, hôpitaux ou cliniques, la régulation du prix se fait *via* des appels d'offres. Ils se sont massifiés. Des regroupements d'acheteurs, publics ou privés choisissent systématiquement le moins-disant et entraînent une baisse moyenne des prix de 2% par an. Les limites de ces pressions constantes à la baisse semblent atteintes. La sécurité accrue que les réglementations du dispositif médical exigent, comme les garanties d'approvisionnement ou de relocalisation augmentent le coût. Il faudrait désormais prendre tous ces éléments en considération dans la fixation du prix et passer du « moins-disant au mieux-disant », estime le Snitem, ce qui revient à intégrer dans les appels d'offres hospitaliers d'autres préoccupations que le seul prix des produits.

LE DISPOSITIF MÉDICAL
snitem

Syndicat national
de l'industrie
des technologies médicales

39 rue Louis Blanc - CS30080 - 92038 La Défense CEDEX
Tél : 01 47 17 63 88 - E-mail : info@snitem.fr

  @SnitemDM snitem.fr



Une aveugle règle de trois

La liste des produits et prestations remboursables (LPP) par l'Assurance maladie est de son côté régulée par une règle de trois. Elle compare l'évolution des ressources et des dépenses. L'écart déficitaire est ventilé entre les différents acteurs. C'est ainsi que 150 millions d'euros d'économies sont demandées au secteur des dispositifs médicaux pris en charge au titre de la LPP dans le cadre du projet de loi de finances de la sécurité sociale 2021. Ce mécanisme répond à un problème arithmétique. Il ne tient pas compte des caractéristiques structurelles du secteur et encore moins des besoins de santé.

Retrouver la confiance

Il y a urgence selon le Snitem. Il faut permettre aux entreprises du secteur de se remettre à flot après les turbulences économiques provoquées par la pandémie. Un moratoire sur les prix est prioritaire. La neutralisation de la clause de sauvegarde est tout aussi urgente. « C'est une question de confiance ». Pendant la crise de la Covid-19 un dialogue s'est instauré entre les pouvoirs publics, les entreprises et les hôpitaux. Les premiers avaient bien compris que les seconds étaient indispensables au bon fonctionnement des troisièmes. Ce moment de grâce semble avoir disparu. « Il faut retrouver la confiance », affirment en chœur les entreprises. La clause de sauvegarde témoigne d'une méconnaissance de la filière.

Anticiper

Car la croissance du secteur est liée à la démographie, à l'augmentation des maladies chroniques, au vieillissement de la population. Elle n'est fonction ni d'une flambée de la demande, ni d'une promotion de l'offre. Dans ce contexte, anticiper s'impose. Comment faire ? Pour être efficace en temps de crise, il faut être efficace en temps de paix, affirment les acteurs du dispositif médical. L'efficacité se trouve dans le dialogue.

Étrangement, la France affiche l'un des systèmes de santé le plus cher au monde et rémunère le moins son personnel soignant comme son industrie du dispositif médical.

Donner de la visibilité

Les doctrines de la Haute autorité de santé se précisent petit à petit sur la mesure de l'intelligence artificielle intégrée à des dispositifs médicaux ou celle de l'impact d'un dispositif médical sur l'organisation des soins. Ces clarifications successives s'effectuent après consultation des industriels. Elles donnent de la visibilité aux entreprises qui en retour peuvent mieux répondre aux exigences de la Haute autorité de santé.

Les entreprises du dispositif médical demandent une visibilité générale. De leur point de vue, seul un dialogue régulier avec les pouvoirs publics permettra une régulation économique intelligente intégrant les exigences accrues de sécurité, les besoins de santé, et la dimension désormais stratégique des dispositifs médicaux.